



Le mot du Maire



Chers amis,

L'année 2023 sera une année riche en projets pour la commune de Bonnée dans le cadre de l'aménagement du territoire, de rénovation de bâtiments communaux et bien d'autres encore.

Ce sera aussi l'année de la fibre pour tous fin 2023.

Si il y a un projet important qui vous concerne toutes et tous c'est bien la validation du PLUI, soyez attentifs à son avancement dans lequel la commune est directement impliquée. C'est le moment, lors des différentes réunions publiques, de nous faire part de vos avis, nous sommes à votre disposition pour en discuter en rendez-vous privé si vous le souhaitez. Nous devons être à l'écoute des exigences des services de l'état et garder des marges de négociations pour l'avenir, nous avons besoin de connaître vos attentes pour envisager un avenir adapté à notre commune qui devra prendre en compte les souhaits de chacun, n'hésitez donc pas à nous contacter, sur rendez-vous en mairie le mardi matin de 10h à 12h ou le jeudi soir de 17h30 à 19h.

Notre rôle d'élus est aussi de faire en sorte qu'il fasse bon vivre dans notre commune et je souhaite à ce sujet vous faire part de notre inquiétude à préserver notre tissu associatif en place, indispensable à l'image de la commune et pour lequel je tiens à remercier l'ensemble des Président(e)s et leur bureau pour leur engagement dans la vie de chacune de leur association respective à savoir :

La Fraternelle, Les Petites Mains, La Saint-Hubert, Le Club des Retraités, Les Anciens Combattants.

Nous soutenons financièrement l'ensemble des associations de Bonnée, le problème actuel n'est pas financier, elles sont très bien gérées, il est avant tout lié au manque d'engagement de la population. Si nous souhaitons voir se développer les activités au sein de notre commune il est impératif que nous nous engagions dans la vie associative de notre village. La Mairie est à votre disposition pour vous mettre en contact avec une de nos associations locales, vous trouverez également les coordonnées des Président(e)s de l'ensemble des associations sur l'application INTRAMUROS de Bonnée.

Ne pas s'engager, c'est accepter la vie comme elle est sur son territoire et ne permet surtout pas de juger ceux qui œuvrent pour le confort des autres, essayons tous ensemble de faire tomber cet esprit d'individualisme et soyons solidaires.

En ce qui concerne les travaux 2023 pour le bar, nous pensons pouvoir démarrer les travaux de toiture en mai. Pour ce qui est des interventions sur les travaux d'économies d'énergie et de rénovation, nous nous dirigeons plutôt vers septembre 2023 compte tenu des autorisations administratives et des difficultés d'approvisionnement des matériaux.

Pour la rue de Chappe, à ce jour, nous sommes toujours sur un démarrage en septembre 2023 pour la tranche 1 (la piste cyclable).

Bonne lecture à vous en attente de vous rencontrer pour échanger sur le projet du PLUI.

Amicalement.

Michel Auger

Hommage à Mademoiselle Meunier

Mademoiselle Meunier nous a quittés le 17 mars 2023. Le Conseil Municipal et moi-même tenons à lui rendre un vibrant hommage, en reconnaissance de son engagement au sein de notre commune et plus précisément pour l'église de Bonnée.

Elle a, durant de longues années, fait en sorte que notre église soit accueillante et ouverte chaque jour à toutes personnes de tous horizons confondus souhaitant s'y recueillir.

Elle préparait l'édifice pour chaque cérémonie avec beaucoup

d'attention et de respect.

Mademoiselle Meunier faisait partie des personnes qui avaient des valeurs indispensables à une vie de paix et d'harmonie en acceptant les différences tout en faisant preuve de reconnaissance envers autrui.

Elle aura marqué pour longtemps l'esprit des Bonnécennes et Bonnécens et de toutes les personnes qu'elle a côtoyées.

Merci Mademoiselle pour tout ce que vous avez fait.



Principales décisions 2022 du Conseil Municipal

Février

Réseaux : travaux de réfection pour le réseau eau potable et travaux de reprise réseau assainissement collectif route des Bordes.

30 mars

Vote des budgets de la commune, de l'eau et de l'assainissement 2022.

Vote des taux d'imposition des 2 taxes directes locales.

2 juin

Finances : réfection du chemin solaire.

Bâtiment : vérification des installations électriques des bâtiments communaux.

5 juillet

Approbation des statuts de la Communauté de Communes du Val de Sully.

Bâtiment : réfection de la toiture et travaux de rénovation du commerce bar.

16 septembre

Equipement mobilier : remplacement de l'armoire réfrigérée du foyer communal.

Palmarès concours des maisons fleuries.

Finances : automatisation de la cloche de l'église et acquisition d'une sonorisation portable à l'église.

Réfection de la voirie route de Gros Jonc.

7 octobre

Voirie-réseaux : choix du bureau d'étude pour l'aménagement de la rue de Chappe.

18 novembre

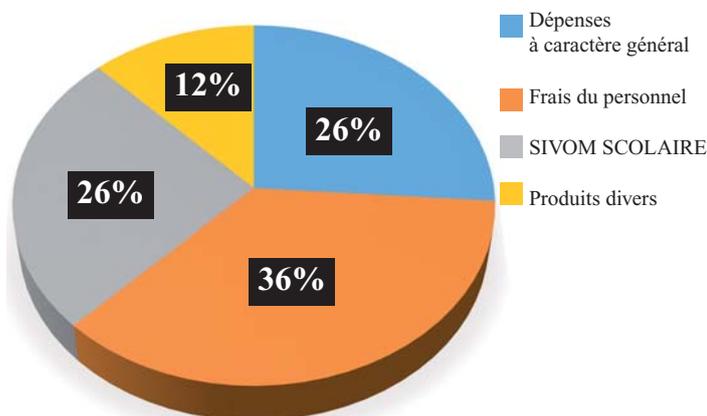
Logement RDC et pavillon : convention d'occupation précaire par les réfugiés ukrainiens.

15 décembre

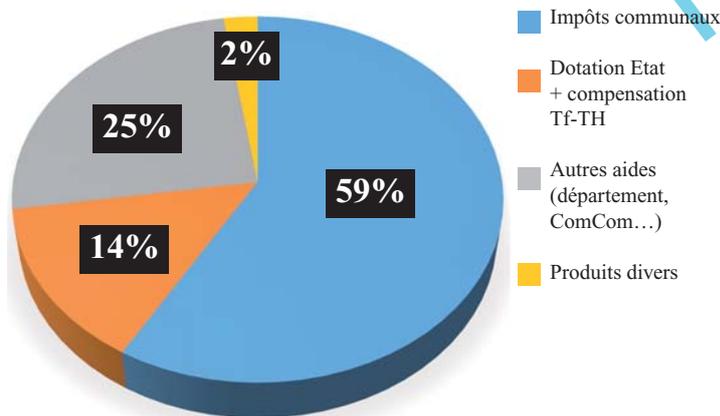
Voirie-réseaux : réalisation des travaux topographiques pour l'aménagement de la rue de Chappe.

Comptes Administratifs 2022

Dépenses : 414 398



Recettes : 414 398



Sictom

Le SICTOM se doit d'avoir un équilibre budgétaire c'est pourquoi les tarifs augmentent d'environ 7.3% cette année afin d'absorber la hausse des coûts d'environ 8% dus :

- hausse des matières premières (électricité notamment...), inflation, coût du traitement des déchets au niveau national, augmentation des coûts de collecte et traitements de déchets...
- coût de refus du tri par les usagers, niveau extrêmement préoccupant des impayés.

Le SICTOM mène de nombreuses actions de prévention et de réduction des déchets : ventes de 2 modèles de composteurs, proposition de broyage à domicile des déchets verts...

Le SICTOM met en place le prélèvement en 6 fois sans frais, le formulaire est à télécharger sur le site sctom-chateaneuf.fr ou à l'accueil de votre syndicat.

Classe de mer "OUL"

Les trois classes de l'école de Bonnée partiront en classe de mer à Pénestin (56) du 12 au 16/17 juin dans un centre de l'Œuvre Universitaire du Loiret. Au-delà de la découverte du milieu, les élèves profiteront de séances de voile en mer et feront de nombreuses visites (Marais Salants, Océarium, Guérande, Port de la Turballe, Maison de la Mytiliculture...). Cette classe de découverte s'inscrit dans notre projet d'école qui vise à développer la pédagogie de projet afin de favoriser l'épanouissement des élèves et stimuler l'ambition scolaire pour tous.

L'équipe enseignante est très reconnaissante envers les communes et les familles pour leur investissement et leur soutien.

Situé en bord de mer, à 2 km du centre ville, le centre de Pénestin est implanté sur un parc clôturé de 4 hectares avec aires de jeux.



Les Journées Européennes de l'Archéologie

Dimanche 18 juin, de 10h à 18h à Bonnée

Une manifestation coordonnée par le Belvédère et en partenariat avec la commune de Bonnée, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, le Département du Loiret et la Fédération archéologique du Loiret.

Cette année, les Journées Européennes de l'Archéologie prennent leurs quartiers à Bonnée. Notre village est une ancienne agglomération gallo-romaine dont le théâtre était encore visible au XIX^e siècle ! Plus de 600 vestiges ont été découverts depuis 2001 par l'Inrap, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, révélant près de 3000 ans d'histoire ! Passionnés ou simples curieux, découvrez les coulisses de l'archéologie en Val de Sully.



Au programme :

Dimanche 18 juin, de 10h à 13h et de 14h à 18h, place de l'église :

• **Atelier de fouille en amphorettes** (Département du Loiret) inspiré de découvertes réalisées à Trainou (Loiret), cet atelier propose aux enfants de fouiller de petites amphores dans lesquelles ont été placés des artefacts gallo-romains.

• **Présentation de mobilier archéologique** (Fédération archéologique du Loiret). De 14h à 18h : présentation de vestiges découverts dans la forêt d'Orléans : céramique, objets métalliques... En présence d'Agathe Riou, présidente de la FAL, doctorante en archéologie des périodes historiques (Paris I panthéon-Sorbonne).

• **A toi de jouer !** : initiez-vous aux jeux de l'Antiquité et portez la toge à la mode de Bonodium. Animations gratuites.

Dimanche 18 juin, à partir de 10h (départ de l'église) :

Archéobalades dans Bonnée

Par François Capron et Stéphane Joly, archéologues de l'Inrap. Empruntez les rues de Bonnée en compagnie des archéologues qui ont œuvré à renouveler les connaissances sur son histoire. Ouvrez bien les yeux, vous pourriez découvrir ce qui se cache sous vos pieds !

Gratuit. Réservation recommandée au 02 34 52 02 45 ou belvedere@valdesully.fr

Du 18 juin au 17 septembre :

Parcours archéologique

Accès libre en plein air.

Depuis le XIX^e siècle, l'archéologie a permis de révéler le passé oublié de l'ancienne cité de Bonnée : son théâtre antique, ses habitations gallo-romaines, son église médiévale et les sépultures qui l'entouraient. Ce parcours de sept panneaux répartis dans le bourg de Bonnée vous invite à revenir sur ces découvertes à travers des restitutions de l'illustrateur Thierry Duchesne. En partenariat avec l'Inrap, la commune de Bonnée et le Belvédère.

Rendez-vous en septembre pour un second temps fort archéologique à Bonnée !

Vendredi 15 septembre :

journée archéologique pour les scolaires.

En marge des Journées Européennes du Patrimoine, les archéologues proposeront aux scolaires de l'école élémentaire de Bonnée de découvrir et reproduire les gestes de l'archéologue lors d'une fouille archéologique.

Une conférence de François Capron et Stéphane Joly, archéologues de l'Inrap, sur le passé de Bonnée viendra clôturer en beauté cette parenthèse archéologique.



Environnement, Bonneé propre

La commune prévoit deux journées "communes propres"

- le **5 mai** prochain en partenariat avec les écoles
- et le **6 mai** avec les associations et les administrés en partenariat avec la Communauté de Communes Val de Sully, le sictom. RDV 14h devant les ateliers municipaux (vers les bennes de tri).

Matériels de protection et de ramassage fournis
et goûter offert, venez nombreux !



RENCONTRE avec votre Communauté de communes ?



Et vous, connaissez-vous tous les services

Attention nouvelle date !

MERCREDI 7 JUIN

de 15h à 20h Sully sur Loire
à l'espace Blareau - Entrée libre

Sur place

Jeux concours

10 lots à gagner dont un vol
en montgolfière pour 2



Programme et infos sur www.valdesully.fr



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU VAL DE SULLY

AGENDA culturel



Jusqu'au 7 juillet	Exposition	Exposition plein air "Curiosa"	Saint Benoît sur Loire
Ven. 14 avril	Art de rue	Inauguration nouvel éclairage extérieur oratoire	Germigny des Prés
Sam. 15 avril	Jeune public	Spectacle "Trouille de troll" par la Compagnie Allo Maman Bobo	Vannes sur Cosson
Du 5 mai au 8 mai	Exposition	Exposition et performance	Sully sur Loire
Sam. 13 mai	Patrimoine	Portes ouvertes à Sainte-Claire	Isdes
Sam. 13 mai	Chanson	Des bâches et du son	Les Bordes
Sam. 3 juin	Patrimoine	Visite de Saint Benoît du Sault et Méobecq	Départ de Saint Benoît
Sam. 10 juin	Théâtre	On purge bébé par la Compagnie Les Enfants du Tonnerre	Saint Florent
Sam. 17 juin	Scène ouverte	La Scène est à vous avec Mathis Poulin	Ouzouer sur Loire
Dim. 18 juin	Archéologie	Journées européennes de l'archéologie	Bonneé
Sam. 1 ^{er} juillet	Concert et cinéma	Germigny en fête	Germigny des Prés
Dim. 2 juillet	Musique grecque	Concert de l'oratoire 1/4 : Kaïmos	Germigny des Prés
Ven. 7 juillet	Ciné plein air	L'école buissonnière	Cerdon



Agenda complet sur www.valdesully.fr/la-saison-culturelle
ou sur Intramuros. Réservez dès maintenant !

